

O B J E T : Programme 1982 de logements très sociaux.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de faire en sorte que les opérations LTS financées au titre de 1982 soient techniquement prêtes à démarrer dès le 1^{er} Janvier 1982, il nous appartient d'engager dès à présent les procédures administratives et les études correspondantes.

A cet effet, une commission composée d'élus et des représentants des services principaux a été chargée de proposer un programme d'opérations qui vous est présenté après :

Lieu dit	Réf. cadastrales du terrain	Nombre de logements proposé
OPERATIONS GROUPEES :		
<u>appel des propositions 1981 non financées :</u>		
haudron (3 è Age	DR 436 partie	23 LTS
rûlé (ex-Motais)	CM 265	6 LTS
ois de Nèfles (ex-Richard)	CS 87	10 LTS
retagne (derrière le dispensaire)	CW 179 partie	10 LTS
ontagne (ex-Commin)	BY 5 partie	30 LTS
ontagne (ex-Pausé)	BY 55	20 LTS
<u>Nouvelles propositions :</u>		
ellepierre (ZAC)	DI 25 partie et BW 110 ptie	45 LTS
rûlé (derrière foyer de jeunes)	CM 55	10 LTS
St. François (ex. Casal)	CO 3 partie	30 LTS
Stc. Clotilde (ruelles la Cure et Pitel, ZAC 2 Patates à Durand)	BD 18p-20p-21à25-29-30	60 LTS
Prima	BN 2 partie	20 LTS
<u>OPERATIONS DIFFUSES :</u>		50 LTS
TOTAL =		314 LTS
		dont 264 groupés
		et 50 dif fus.

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver le programme établi et m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes.
- désigner un concepteur pour chacune de ces opérations, en fonction des modèles agréés existants.
- confier éventuellement, dans certains cas, la conduite d'opération à la SIDR ou à la SEDRE (ce qui présente un avantage évident pour les opérations situées dans des ZAC déjà concédées à l'un ou l'autre de ces organismes).
- donner une appellation officielle aux opérations retenues.

